

ECH@di RESEAU

N° 50

Vendredi 8 janvier 2021

EDITO

Que serait une bonne année pour l'hospitalité ?

Tout d'abord l'absence d'exilé.e.s, parce que les raisons de fuir son pays, son lieu de vie, auront pris fin. Autant dire un monde dans lequel la Justice ne serait pas qu'un mot et une institution pas toujours en phase avec ses ambitions, mais une réalité quotidienne et banale. Donc un ordre juste du monde.

Ensuite, des orientations précises avec des moyens adaptés et pourquoi pas un ministère de l'hospitalité ? Oh, nous nous contenterions d'un secrétariat d'Etat. Car l'hospitalité, passe par des consignes d'accueil, d'accompagnement, des lieux spécifiques, des pédagogies commençant dès l'école, des médiateur/trices, des coordinations, ... Donc une politique nationale.

Enfin, l'hospitalité est une démarche de la population ; elle est d'abord une culture, une mentalité, une éthique, une espérance, une utopie réaliste qui n'attend que nous pour devenir réalité.

Oui, il faudrait beaucoup de volonté et de détermination pour ce « rêve » ? Mais, nous n'en manquons pas ! Beaucoup de moyens ? Ils regorgent ! Tenez, à titre d'exemple : la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) demande actuellement 5 milliards \$ pour faire face à l'accroissement de la grande pauvreté dans le Sud. En comparaison, les réductions fiscales dans l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) au moment du Covid ont représenté 12.000 milliards \$ et la richesse cumulée de tous les milliardaires de la planète, c'est 12.600 milliards \$.

Où est vraiment le problème ?

Nous nous souhaitons une bonne année avec un trop plein de bonne volonté nécessaire.

INFOS NATIONALES

Saisine de la défenseure des droits sur les campements en île de France. Une action qui pourrait être déclinée à Marseille... A voir sur <https://is.gd/cy17Uz>

Naturalisation des personnes « en première ligne » : une mesure sans envergure. La facilitation de la naturalisation pour les personnes « en première ligne » pendant la crise sanitaire, annoncée au printemps par Marlène Schiappa, aurait concerné à ce jour environ 700 personnes. Cette mesure est certes positive pour celles et ceux qui en bénéficient, mais elle passe à côté des enjeux majeurs de l'accès aux droits des personnes étrangères en France, que ce soit celles ayant été en « première ligne » ou les autres. A lire sur le site de *La Cimade* : <https://is.gd/iDx5Ak>

Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023. Ce document prétend adapter la politique d'accueil au contexte migratoire et aux spécificités des territoires. A voir sur <https://clck.ru/ShP9y>

SOS MEDITERRANÉE

L'Ocean Viking prêt à reprendre le sauvetage en mer. Le navire de sauvetage humanitaire en mer est actuellement à Marseille, où il observe une période de quarantaine, après avoir été immobilisé 5 mois en Italie. Il devrait reprendre ses opérations mi-janvier. A lire sur <https://is.gd/iQvUpl>

« **Sauver, Protéger, Témoigner** ». SOS MEDITERRANÉE a réalisé, en partenariat avec la Mairie des 1er et 7e arrondissements de Marseille, une exposition "Sauver, Protéger, Témoigner", accessible librement du 4 janvier au 14 février. Les photos ont été prises par des photographes embarqués à bord de l'Aquarius ou de l'Ocean Viking. A voir dans le Hall de la Mairie de secteur du 1er/7ème arrondissement de Marseille, 61, la Canebière, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Visites guidées tout public sur réservation les mercredis après-midi et les samedis après-midi : <https://clck.ru/Sif2f>

ÉCH@ DES SOLIDARITÉS / VIE DES ASSOS

La Dar, centre social autogéré. C'est un lieu au service du quartier du Cours Julien, la Plaine, Noailles. La Dar est portée par plusieurs collectifs : Al Manba, soutien migrant.es 13, La Dar Lamifa, La Maraude Sans Nom, La Caillasse, Les exilé-es en lutte de l'Association des usagers de la Plateforme des demandeurs d'asile (AUP), la Source, et des dizaines de militant-es pressé-es d'agir.

En cuisine l'entraide se construit avec des maraudeur.euses qui s'activent derrière les portes à préparer des repas gratuits pour les personnes sans domicile ou isolées et touchées d'autant plus fortement par la crise Covid. L'AUP distribue des colis alimentaires et hygiéniques aux plus démunis. Pour en savoir + et pour voir un reportage vidéo intéressant : <https://is.gd/R39p7u>.

L'association Savoir et Devenir. Créée en 2014, cette association marseillaise s'occupe d'alphabétisation pour accompagner les migrants en attente de régularisation. Un article à lire à ce sujet : <https://tinyurl.com/yyfxk2ak>

Coup de chapeau aux maraudes et à tous leurs soutiens qui oeuvrent sur Marseille (liste non exhaustive) : La Maraude Sans Nom (anciennement Maraude Belsunce), la Dar Centre social autogéré (qui sert de lieu de cuisine et de stockage), Manifesten, Théâtre de l'Œuvre, La Base, La Cimade, Emmaüs, El Manba, Un Coup de Pouce aux Migrants, l'Association des Usager.e.s de la PADA, CCO Bernard Du Bois et Coco Velten, La Cloche Sud, Les paniers marseillais, le Secours Populaire, le Secours Catholique, MacDo Saint-Barthélémy, Collectif Maison Blanche, CHO3-Collectif des Habitants Organisés du 3ème, la Source, la Caillasse, les Coursiers Solidaires de Marseille et les Brigada de solidaritat populari Marseille etc. La plupart de ces collectifs et associations ont un site internet que vous pouvez consulter.

AGENDA

Assemblée Générale du Réseau Hospitalité. Elle était prévue mercredi 13 janvier ; compte-tenu des mesures attendues dans le cadre de la crise sanitaire, elle devrait être reportée ultérieurement, à une date qui sera communiquée rapidement.

8ème rencontre de l'hébergement solidaire. Elle était prévue jeudi 28 janvier ; elle est reportée au **jeudi 18 février**, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001, à partir de 18h30. Thème central : « *État des lieux de l'accueil à Marseille* ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 1er et le 8 janvier, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 2 demandes d'hébergement concernant une femme enceinte et un jeune demandeur d'asile.

Si vous pensez pouvoir héberger, demandez-nous à être inscrit.e sur la liste afin de recevoir les demandes ; après, vous choisirez lorsque cela vous conviendra.